

Procès-verbal de l'AG du 10 juin 2024

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur le Préfet,
Messieurs les Députés,
Madame les Syndiques, Messieurs les Syndics des communes de la Veveyse,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les conseillers communaux,
Monsieur le Manager de l'ACV,
Monsieur le Directeur de l'UFT,
Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,
Chers membres,
Chers invités,
Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,

L'assemblée, tenue au local du Stade du Lussy, est ouverte à 19h01.

Conformément aux dispositions des statuts, l'assemblée a été convoquée par courrier le 6 avril 2023, respectant ainsi le délai de 20 jours. L'assemblée peut donc valablement délibérer.

31 membres ayant droit de vote sont présents, la majorité est ainsi fixée à 16 votes.

Je vais vous faire grâce de citer les personnes qui se sont excusées.

Je tiens à terminer cette introduction en marquant une minute de silence et en consacrant nos pensées à tous les membres et proches disparus depuis notre dernière assemblée générale.

Merci.

2. Nomination des scrutateurs

Nous avons préalablement nommé Mesdames Coralie Mollard et Rachel Tedeschi.

3. Approbation du procès-verbal de l'AG ordinaire du 25 mai 2023

Le procès-verbal étant disponible sur le site internet de l'OTR, il n'en est pas donné lecture.

L'assemblée n'a pas de remarques ou de questions concernant le procès-verbal.

Les membres présents approuvent le PV de l'AG ordinaire du 25 mai 2023 à l'unanimité.

4. Rapport de la Présidente

Rapport de Chantal Honegger Présidente,

Les Paccots - la Veveyse Tourisme restent en 2023 un bateau fragile, livré aux humeurs du temps. Nous avons cru au paquebot de plaisance, et tous les signes étaient favorables. Mais nous avons dû constater que nous sommes loin de vivre une croisière paisible dans les eaux de la Veveyse.

Permettez-moi de vous citer quelques défis que nous avons dû relever en 2023 :

Association des communes de la Veveyse

Pour donner suite à la création de l'Association des Communes de la Veveyse et dans le respect de la loi sur le tourisme, nous avons signé un mandat de prestations avec l'ACV, plutôt ambitieux, axé sur trois piliers : la nature, le bois et l'authenticité.

Deux entités doivent apprendre à se connaître, sous la pression du temps, avec des enjeux énormes pour notre région de la Veveyse. Les divers acteurs, chacun déterminé à ne pas faire chavirer le bateau, font face quotidiennement à de nouveaux défis. La reprise de la comptabilité, la commission tourisme, le groupe de pilotage pour le projet "4 saisons", sans oublier le financement par les 9 communes de la Veveyse (bien que cela se faisait déjà auparavant via l'Association Glâne-Veveyse).

Communications

Gérer une communication à tous les niveaux pour s'assurer que tout le monde est bien informé des décisions à prendre ou prises est devenu plus complexe et exige la compréhension de tous les partenaires. Une gouvernance simplifiée est l'une des stratégies fondamentales qui se mettra en place, mais cela prendra du temps.

Financement

Il est important de faire comprendre qu'un tourisme de qualité a un coût et que Les Paccots sont un véritable trésor naturel, doté d'un potentiel que nous ne pouvons négliger. C'est pourquoi, parmi d'autres projets, l'équipe de l'OTR travaille pour que chaque commune ait son point de mire. Il en existe déjà, comme le sentier des arbres à St-Martin, Bossonn'Art, le sentier à tir d'Ailes au Crêt, les tourbières des mauvaises places au Niremout, et bien d'autres encore. Créer un événement phare pour le district nécessite de l'imagination, de l'audace, et tout cela en respectant un budget approuvé par les communes de la Veveyse. Quelle chance que le monde politique de la Veveyse ait reconnu ces besoins et fasse de son mieux pour soutenir le tourisme. Permettez-moi de vous remercier, Mesdames et Messieurs du monde politique, de nous faire confiance et de nous avoir prêté une oreille attentive.

Tourisme versus animation

Avec toutes les charges liées aux mandats, l'OTR a tiré un bilan. Nous devons nous repositionner et revenir à l'essentiel, à savoir :

La promotion

Le marketing

L'accueil

L'information

Les activités de type animation seront redimensionnées et deviendront, avec notre soutien, une affaire de l'Union des sociétés locales et de l'Union des commerçants, indépendants et artisans.

Personnel

L'annonce de la démission du directeur pour fin décembre 2023 nous a rappelé des situations déjà vécues. Il était impératif de ne pas laisser notre personnel sans direction pendant une période indéterminée. C'est pourquoi le comité a réagi rapidement pour nommer au plus vite un remplaçant, conformément aux statuts en vigueur, et a choisi Mike Aigroz, membre du comité de l'OTR, pour prendre les rênes.

Mme Charlotte Dumas s'est tournée vers d'autres activités et a démissionné fin septembre. Par chance, nous avons déjà engagé Coralie Mollard pour partager le cahier des charges de Charlotte. Je souhaite la bienvenue à Coralie dans notre équipe et lui souhaite beaucoup de satisfaction et d'idées innovantes.

L'abandon de la Poste aux Paccots a suscité de nombreuses réactions. Cependant, les déficits récurrents et la nécessité d'avoir des horaires d'ouverture gérables avec le personnel disponible nous ont conduits à cette décision.

Comité

Lors de la dernière AG, le comité a remplacé Anne-Lyse Menoud et Gérard Buchs, démissionnaires, par Madame la Syndique Ursula Hugi de St-Martin, présidente de la commission tourisme de l'ACV, à la suite de son élection en tant que Syndique le 1er juillet 2023.

Avant de revenir sur nos moments forts, je voudrais ajouter un point positif : nous avons battu le record des nuitées dans notre canton. Avec une augmentation de 600 %, nous avons atteint un record absolu ! Les autres districts se situent entre 4,9 % et 8,6 %. Grâce au nouvel Boutique Hôtel Corbetta, nous devons toutefois redoubler d'efforts pour nous maintenir face aux cinq premiers districts du canton. Vive la naissance de nos géants !

Highlights

Le Tour de Romandie avec la course contre la montre reste inoubliable. Le 1er août a également su attirer du monde, malgré le temps. L'OTR a tenu sa promesse d'organiser un événement digne de ce nom. Vous trouverez plus de détails dans le rapport de gestion.

Je tiens à remercier ici les membres du Bureau, le personnel de l'ACV qui gère la comptabilité. Je remercie également tous nos partenaires de l'hôtellerie, de la parahôtellerie, les écoles de ski, les remontées mécaniques, les commerçants, l'UFT ainsi que la commune de Châtel-St-Denis pour leur collaboration et leur engagement sans faille.

Un merci exceptionnel à mon équipe de l'OTR. Sans eux, nous ne serions pas ce que nous sommes : une destination à découvrir, grâce aux nombreux projets réalisés, à un marketing innovant, et à un accueil sympathique et professionnel.

Chères et chers membres, je vous adresse mes remerciements les plus sincères pour votre soutien fidèle.

5. Rapport d'activité 2023

Le rapport d'activité 2023 est présenté à l'assemblée par Romaine Pillonel.

L'année 2023 a vu la poursuite de l'exploitation de ces deux sites, à Châtel-St-Denis et aux Paccots. Les horaires ont été adaptés à la suite de l'arrêt du mandat postal, après l'analyse établie en 2022.

Les nuitées hôtelières ont été en forte augmentation (+600 %) grâce à l'ouverture du Boutique Hôtel Corbetta. La provenance des touristes reste inchangée, avec une forte présence de Suisses, voire de touristes limitrophes.

Au niveau des produits touristiques, les activités phares ont de nouveau été à l'honneur, avec les sentiers gourmands, les discos sur glace, les aventures fondues et la pétanque sur glace.

À l'inverse, quelques animations qui n'ont pas trouvé leur clientèle n'ont pas été renouvelées. Ces dernières sont le Kit E-bike et fondue, ainsi que les visites de la chèvrerie.

2023 a vu deux nouveaux produits se développer pour notre région : Enigme et Gourmandise, en partenariat avec Ichu à Semsales, et le sentier Rand'eau, retravaillé pour devenir Le Trésor des Bois en 2024.

Au niveau des événements, de belles retombées ont pu être mises en avant grâce aux événements suivants en 2023 : le Carnaval des enfants, la Bénichon de Châtel-St-Denis, le contre-la-montre du Tour de Romandie, le Marché d'été, Frigliss, le comptoir veveysan et les Levers de soleils gourmands.

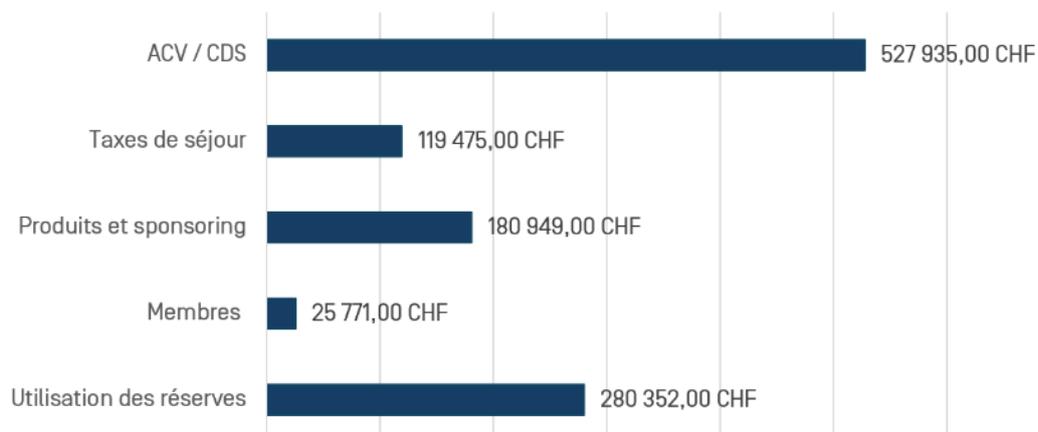
Une grande promotion a été organisée lors du passage du Tour de Romandie et lors du Comptoir de Veveyse.

6. Présentation des comptes 2023

Les comptes sont accessibles de manière détaillée sur demande auprès de l'OT, en version simplifiée sur le site internet.

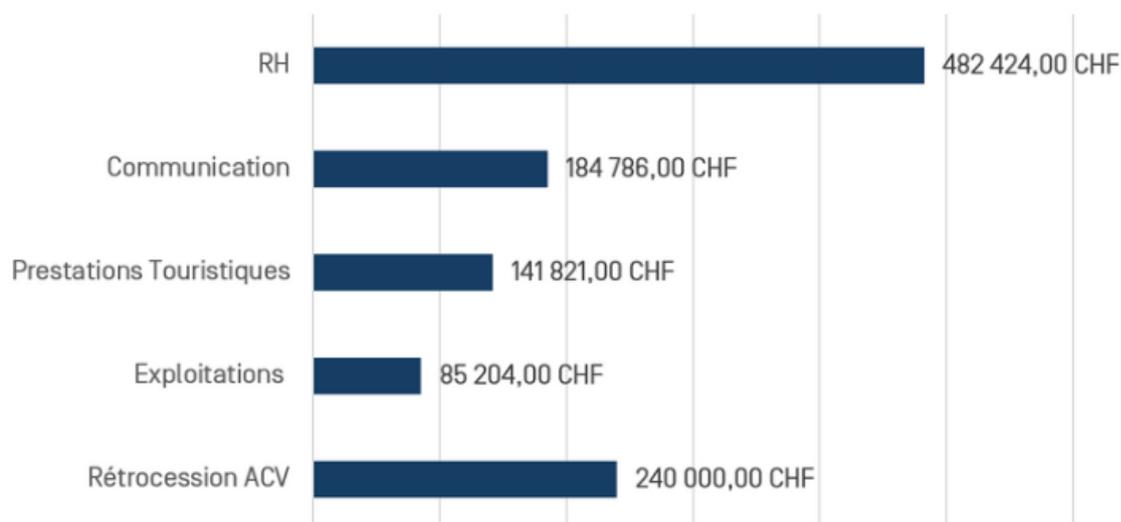
Les comptes de résultat 2023 sont présentés par Mike Aigroz, qui relève l'excellente gestion de son prédécesseur, Laurent Vuichard.

Les comptes 2023 présentent des recettes à hauteur de 1'184'432.-, réparties entre les contributions des communes et de l'État (393'216), les taxes de séjour (85'992), les produits et sponsoring (82'190), et les membres (26'054).



Les charges se montent à 1'134'235, constituées principalement par les ressources humaines (370'874)

.....



L'exercice se clôture ainsi sur un gain de 248.-.

Aucune question n'est demandée par l'assemblée.

7. Rapport de l'organe de révision pour l'exercice 2023

La parole est donnée à Mme Joëlle Ducotterd, responsable administrative de l'ACV, qui gère les comptes de l'OTR, et qui présente le rapport de la société Gefid Conseils SA :

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Organisation touristique régionale « Les Paccots – La Veveyse Tourisme » pour l'exercice 2023 arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée.

En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis présentant un excédent de recettes de l'exercice de CHF 247.42.

Gefid Conseils SA
Grégory Schorro
Réviseur agréé

8. Approbation des comptes 2023

Aucune remarque ni question n'est posée par l'assemblée, qui accepte les comptes 2023 par 30 voix pour, une voix contre et aucune abstention.

9. Programme d'activités 2024 et budget

Mike Aigroz présente le programme d'activité, qui sera résumé par un passage à travers les 4 saisons de notre région.

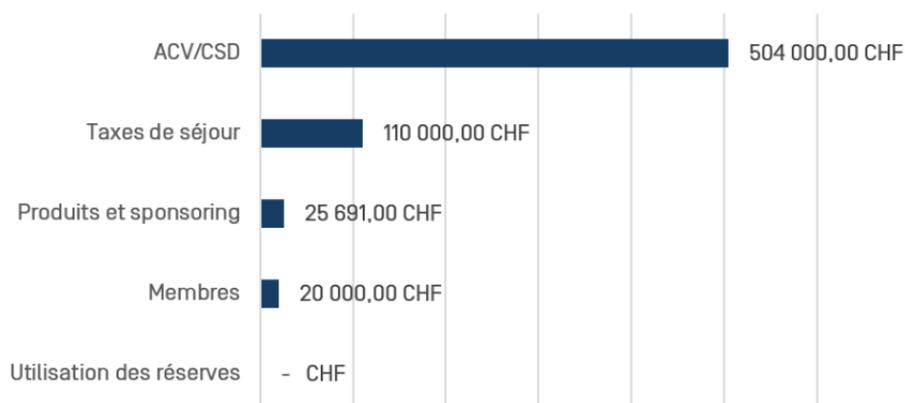
- Volonté de développer les produits et événements
- Continuer le marketing via la collaboration avec l'UFT.

Les 4 axes de développement pour l'avenir sont présentés :

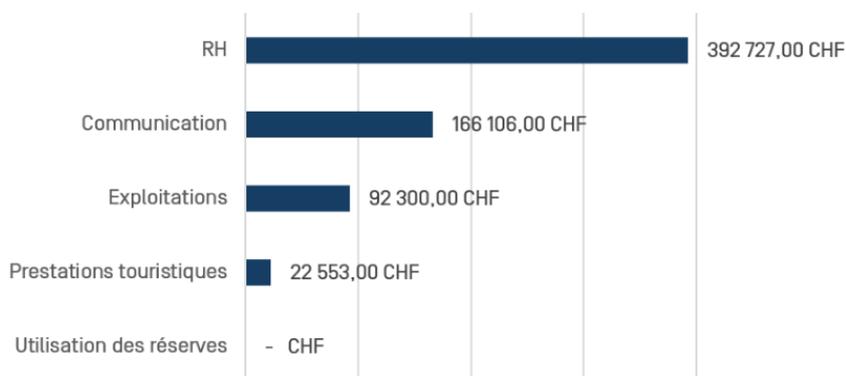
- L'HIVER : il a été bon d'un point de vue touristique, avec une belle fréquentation dans la région et pour les restaurants, bien que le ski n'ait pas connu de succès. Le ski de randonnée et les randonnées raquettes ont attiré un bon nombre de personnes.
- FAMILLE : Activité orientée vers notre clientèle principale... à développer.
- GASTRONOMIE : Branche principale du tourisme de notre région, il y a lieu de poursuivre tout ce travail commercial et marketing envers cette branche. Les sentiers gourmands attirent également une nouvelle clientèle, qui vient vivre une expérience gastronomique et qui reviendra à coup sûr.
- TRADITIONS : Participation à l'organisation de la Bénichon. Création et inauguration du nouveau sentier « D'églises en chapelles ».

Les budgets étaient déjà établis à l'arrivée de Mike Aigroz à la direction de l'OTR. Le budget 2023 était élevé en raison des événements majeurs de l'année (Friglyss et Tour de Romandie). Celui de 2024 est plus réduit, mais il doit permettre d'obtenir un équilibre.

Produits :



Charges :



Les prestations touristiques ne représentent pas un gros montant, mais l'idée est de maintenir l'équilibre dans ces événements tout en développant un maximum d'activités.

Les réserves ont été allouées au projet Masterplan en 2023. Il est important de suivre l'état de la trésorerie afin de tenir le cap.

Chaque jour, l'état des finances est suivi et challengé afin de garantir les objectifs et respecter le budget voté par le comité en février, présentant un budget déficitaire de -13'000, mais que l'on espère pouvoir ramener à l'équilibre d'ici au 31 décembre.

Nous espérons pouvoir compter dès 2025 sur un budget à l'équilibre.

Au niveau de l'organisation, l'OTR peut compter sur un comité solide qui se réunit régulièrement et une équipe opérationnelle motivée.

L'organisation actuelle est la suivante :



Mike Aigroz remercie son comité pour le soutien apporté depuis son arrivée, l'équipe en place pour la collaboration au quotidien, les anciennes collaboratrices de l'OT, mais également vous, les membres.

10. Admissions et démissions

Nous nous réjouissons de vous présenter les nouvelles admissions de membres depuis la dernière assemblée générale ordinaire, et nous sommes au regret de vous annoncer également quelques démissions.

Admissions :

Les Dzotes Resto-Bar, Madame Melody Jaquier, Les Paccots
La Fromagerie de Prayoud, Famille Cavuscens, Châtel-St-Denis

Démissions :

Etude Kaelin & associés, Madame Emmanuelle Kaelin Murith, Châtel-St-Denis
Monsieur Claude Monnard, Davos
Monsieur Cédric Schumacher, C. Schumacher Sàrl, Les Paccots
La Maison des Jeunes, Carrouge
Monsieur Jean-François Monney, accompagnateur en montagne, Prez-vers-Siviriez
Monsieur Bernard Sauvain, accompagnateur en montagne, Saint-Légier
Garage du Sud SA, Monsieur Jean-Claude Chaperon, Châtel-St-Denis
Les Fils Sylvestre Pilloud, Châtel-St-Denis

SGS Attest SA, Genève

11. Présentation nouvelles cotisations.

Mike Aigroz informe l'assemblée qu'un nouveau concept de cotisation a été imaginé par l'Office du Tourisme.

Ces changements sont nécessaires afin de différencier le tourisme des commerçants, en offrant des prestations de qualité qui ont du sens et en délivrant un service répondant aux besoins de chacun.

Le nouveau système présente les catégories suivantes et sera appliqué dès 2024.

Hôtels, restaurants, buvettes, etc	Personnes individuelles	Petits commerçants	Tout le monde
Partenaires touristiques A BUT TOURISTIQUE CHF 250	Membres OT CHF 60	Membres OT commerciaux CHF 100	Package communication CHF 50
Partenaires touristiques PREMIUM CHF 500			

Les cotisations déjà payées seront adaptées au nouveau système. L'équipe de l'Office du Tourisme se tient à la disposition de tous les membres en cas de question et remercie par avance chacun d'en faire la promotion.

12. Nominations statutaires

Chantal Honegger présente le comité actuel de l'Office du Tourisme, qui est composé de : Chantal Honegger (Présidente), Lionel Werlen (Vice-Président), Yves Büchler, François Genoud et Annabel Pauwels.

Il est proposé à l'assemblée de nommer au comité les personnes suivantes :

- Ursula Hugi, Syndique de St-Martin et représentante des communes de l'ACV
- André Droux, Manager de l'ACV pour un lien direct avec l'ACV
- Thomas Steiner, Consultant en Tourisme.

Les 3 nouvelles personnes se présentent brièvement à l'assemblée.

Par sa nomination à la direction de l'OT, Mike Aigroz est automatiquement démissionnaire du comité.

L'assemblée accepte les nominations statutaires telles que présentées, à l'unanimité et par applaudissements.

13. Présentation de la situation Masterplan 4 saisons

M. André Droux, Manager de l'ACV, présente l'état actuel du projet Masterplan 4 saisons :

Développer une offre d'été devient une nécessité vu le manque de neige. Maintenir et développer une économie touristique avec une identité forte suit les recommandations cantonales du tourisme.

Les géants nous permettront de développer cette identité autour de nos valeurs, nos alpages, nos produits du terroir, le bois, la nature et avec toujours pour la même clientèle, soit la famille, les randonneurs, les personnes qui viennent faire une sortie dans les Préalpes pour quelques heures, voir un ou deux jours.

Dans notre projet, les géants ne sont pas les produits principaux, mais ils créent l'identité, l'ancrage, le fil rouge, le support permettant le développement des activités touristiques.

Notre projet est ambitieux, spécifique, mais également complexe en mêlant différents partenaires (on parle de la confédération, du canton, des communes, des acteurs du tourisme, de sociétés anonymes, d'associations comme l'office du tourisme, etc.)

L'étape actuelle consiste à mettre toute la partition en musique, que ce soit pour des objets techniques pour la partie financière, pour la partie de la gouvernance, de la gestion du projet, le tout dans les bonnes priorités.

Le Masterplan est composé de plusieurs entités :

Le comité de projet « COPRO » s'occupe de piloter le projet, de fixer les objectifs, de soutenir la gouvernance des remontées mécaniques. Il suit les projets techniques et les projets financiers.

Il est constitué de politiques, de personnes techniques, de l'OTR et de l'ACV.

Le comité technique « COTECH » gère les projets techniques et les relations avec le canton et la confédération.

Il gère la modification de la fiche du plan directeur cantonal et accompagne le PAL des Paccots afin de le transformer en zone touristique.

Il prépare la stratégie, le narratif, la retranscription du narratif, la construction et l'équipement de géants ou d'un géant.

En parallèle, il développe des activités qui peuvent arriver plus vite pour générer des liquidités pour la société qui gère les remontées mécaniques. Il approfondit la situation des parkings payants, la situation de Rathvel pour accueillir des Camping-car, la luge d'été, la mise à jour du bâtiment de services de Borbuintze.

La comité Finances « COFIN » s'occupe de piloter la viabilité financière du concept. En parallèle, nous avons obtenu un soutien pour notre projet de développement du modèle d'affaire avec 4 autres équipes suisses, projet d'une valeur de plus de 30'000 CHF, financé par Innotour et le SECO. Ce projet intitulé Inkubatour nous permet de répondre à la question de la rentabilité du projet et de se donner un maximum de chance dans la réflexion du modèle d'affaires.

Enfin, autour de la communication, la commission Communication « COCOM » est en train de se mettre en place avec l'OTR qui pilote le projet sur cet aspect de communication. C'est nouveau et nous sommes en phase de coordination. Actuellement, elle planche sur les questions du rôle des géants en Veveyse, du narratif et de la retranscription sur le terrain.

L'assemblée n'a pas de remarques ni de questions à la suite de cette présentation.

14. Divers

Aucune demande préalable n'a été annoncée au comité.

Christine Genoud, Auberge des Joncs :

- Relate l'aspect touristique du VTT et l'attrait de ce sport.
- En standby, en attente du projet du canton.
- Qu'en est-il de l'état du projet Masterplan par rapport à cette demande ?
- Il serait intéressant de développer cet aspect pour notre région.

André Droux y répond en prenant le retour de Jonathan Stark, membre du CoPro et responsable. Le Géant de l'Armailli est celui qui devrait faire le lien avec l'apprentissage du VTT dans le cadre du Masterplan.

Ce n'est pas parce que le VTT n'est pas plus présent dans le Masterplan que d'autres projets ne peuvent pas éclore. Il est prévu un panorama bike avec l'équipe de FRide, qui insiste sur le développement en ce sens.

Lors du forum VTT, il est aussi précisé que tous les prestataires touristiques peuvent acquérir et mettre à disposition du matériel destiné à cette clientèle.

Un projet à Rathvel est également en discussion pour des parcours en partenariat avec FRide.

Mike Aigroz confirme également que l'attrait du vélo est bien présent, mais qu'il faut être patient. Le projet au niveau cantonal démarre seulement, mais il s'agira également de voir ce qui peut être entrepris au niveau local par de nouveaux projets (Sentier gourmand à vélo, Gravel' Bike). Il est utile de pouvoir capitaliser sur notre situation géographique idéale en tant que porte d'entrée du canton pour le vélo.

Marc Pauchard mentionne qu'il serait intéressant d'utiliser le club local pour développer de beaux parcours en partenariat avec CycloManiac.

Romaine Pillonel mentionne que plusieurs itinéraires sont déjà présents dans la liste des activités, et que c'est le Vélo Club d'Oron qui aide l'OTR dans le balisage.

L'OT prendra également contact avec le club local pour développer de nouveaux produits touristiques avec les partenaires de la région.

Marielle Colliard s'interroge concernant les sentiers gourmands et le nouveau « Trail », pourquoi avoir choisi la pizza à l'arrivée ?

Mike Aigroz répond en mentionnant qu'il s'agit d'un parcours de 21 km destiné à une clientèle plus sportive, qui pourrait préférer un repas de ce type à l'arrivée pour que cela fonctionne. Si le marché est là et que le concept fonctionne, il pourra être développé davantage.

La question porte surtout sur le nom et l'offre proposée, et il est suggéré qu'une pizza Armailli, plutôt qu'une simple margarita, serait préférable. Le point sera repris par le prestataire pour optimiser l'offre.

Damien Colliard remarque que les admissions de nouveaux membres ont été traitées assez rapidement et qu'il serait intéressant qu'ils se présentent. Il note également que plusieurs membres ont démissionné et se demande si une raison est connue pour ces démissions.

Melody Jacquier, du RestoBar des Dzotes, se présente brièvement.

Mike Aigroz mentionne que les derniers changements sont peut-être à l'origine de ces démissions. L'équipe de l'OT va aussi se renseigner sur les raisons qui ont conduit à ces départs.

Chantal Honegger ajoute également que plusieurs entreprises ont changé. La plupart des entreprises démissionnaires ne sont pas locales.

Laurent Menoud, Syndic d'Attalens, remercie l'OT pour l'implication des communes de la Veveyse mais souligne que le lundi soir n'est pas le meilleur moment pour les politiciens. Il remarque aussi que les sets de table mettent en avant les Paccots et Châtel, et estime que l'ensemble de la Veveyse devrait être mis en avant. Actuellement, c'est le cas, mais il sera peut-être possible de faire mieux à l'avenir.

Christophe Renevey tient avant tout à transmettre les salutations de l'UFT. Il félicite la région pour le travail accompli jusqu'à présent. Grâce aux efforts consentis, nous pouvons aujourd'hui proposer un large éventail d'offres attractives qui mettent en valeur notre patrimoine naturel et culturel.

Cette année, nous avons la chance de voir un nouvel hôtel ouvrir ses portes. C'est une carte à jouer pour renforcer notre position touristique et attirer davantage de visiteurs. Par ailleurs, les Paccots et la région de Châtel-La Veveyse bénéficient d'un afflux croissant de touristes, qui contribuent à l'économie locale par leurs dépenses, en fonction de la durée du séjour.

L'un de nos objectifs est d'ouvrir encore davantage la région de la Veveyse aux autres cantons, notamment en direction de la Suisse alémanique. Notre équipe est solidement tournée vers l'avenir, prête à relever les défis et répondre aux nombreuses sollicitations, en gardant toujours en tête la question : pourquoi et pour qui faisons-nous cela ? Notre mission est claire : faire rayonner les régions et apporter de la valeur à chacun.

À l'échelle cantonale, nous travaillons également sur un inventaire qui permettra de gérer les flux de visiteurs et de prendre en compte les contraintes environnementales. Nous voulons favoriser des collaborations étroites avec les propriétaires de terrains afin d'assurer une expérience agréable pour les touristes, tout en minimisant notre impact sur la faune et la flore.

Ensemble, continuons à faire de la Veveyse un lieu accueillant, ouvert et durable. Merci à tous pour votre engagement et votre passion.

François Genoud (Les Joncs) pose la question concernant la mise à ban de la route des Crêtes. Le dossier est encore au Tribunal et n'est plus entre les mains de l'OT, qui attend également que ce dossier puisse être réglé.

François Genoud (préfet) complète en indiquant qu'il s'agit d'une énorme problématique. Le principal aspect pour lui est celui de la sécurité, qui est prise très au sérieux par la Gendarmerie.

Au niveau juridique, l'avocat a demandé la révocation du préfet de la Veveyse, ce qui a été accepté, et c'est le préfet de la Glâne qui a désormais suivi le dossier.

Au niveau civil, c'est la justice de paix qui est en charge du dossier, ce qui bloque actuellement l'accès des touristes et randonneurs. Cette juridiction doit encore clarifier qui est assujéti à cette mise à ban.

Cette clarification est en cours, et la Préfecture ne peut agir à ce stade, sauf si l'aspect sécuritaire est en jeu.

Melody Jacquier, communication : plusieurs acteurs organisent des événements et des activités qui sont mis en avant sur le site internet, mais ne sont plus mis en avant sur les réseaux sociaux.

Romaine Pillonel répond que c'est effectivement une volonté, mais qu'il s'agit aussi d'une question de temps et de disponibilité.

Chantal Honegger répond également que l'OTR ne dispose que de 3 EPT et qu'il s'agit aussi de gérer les priorités. La remarque est entendue et cela sera, si possible, amélioré dans le futur.

L'assemblée se termine par la diffusion du film de promotion présenté lors du dernier comptoir de la Veveyse.

Chantal Honegger remercie l'assemblée, constate que la parole n'étant plus demandée, elle clôt l'assemblée à 20h24.